

# Rapport factuel

---

Président(e) du Conseil des États

## **Impressum**

Etat 12.2024

### **Editeur**

Services du Parlement / Bibliothèque du Parlement  
3003 Berne  
doc@parl.admin.ch  
[parl.ch](http://parl.ch)

Cette publication est disponible en allemand, en français et en italien.

Les publications de la Bibliothèque du Parlement ont un caractère purement informatif. Aucun droit ou aucune obligation ne peuvent en découler.

## Table des matières

1.	En bref .....	1
1.1	L'élection .....	1
1.2	Vacance .....	1
1.3	Tâche .....	1
1.4	Participation aux délibérations et aux votes du conseil .....	1
2.	Statistiques .....	2
2.1	Nombre de présidents et présidentes du Conseil des États .....	4
2.2	Cantons .....	4
2.3	Âge / durée de mandat .....	5
2.4	Sexe.....	6
2.5	Groupes parlementaires.....	7
2.6	Langue.....	8
2.7	Pratique en matière d'élection .....	8
2.8	Élection du président ou de la présidente du Conseil des États.....	8
2.9	Présidence du Conseil national/accession au Conseil fédéral.....	8
3.	Pour aller plus loin .....	9
4.	Annexe.....	10

## Index des graphiques

G 1.1	Cantons dont étaient issus les présidents ou présidentes du Conseil des États depuis 1848.....	4
G 1.2	Âge des présidents et présidentes du Conseil des États au moment de leur entrée en fonction, depuis 1848 ..	5
G 1.3	Expérience moyenne au Conseil des États au moment de l'élection à la présidence, depuis 1919.....	6
G 1.4	Groupes dont étaient issus les présidents ou présidentes du Conseil des États depuis 1919.....	7
G 1.5	Répartition des présidents et présidentes du Conseil des États en fonction de la langue.....	8

## 1. En bref

Chaque année, le Conseil des Etats élit un de ses membres à la présidence. Le président a pour tâches principales de diriger les délibérations du conseil, de fixer l'ordre du jour en tenant compte du programme de la session établi par le bureau, de présider le bureau et de représenter le conseil à l'extérieur.

### 1.1 L'élection

Le premier jour de la session d'hiver, le Conseil des Etats élit un de ses membres à la présidence, un deuxième à la vice-présidence et un troisième à la seconde vice-présidence. Ensemble ils forment le collège présidentiel. Les membres du collège présidentiel sont élus l'un après l'autre. La durée du mandat est fixée à une année et n'est pas renouvelable d'une année à l'autre. Au contraire du Conseil national, le scrutateur et le scrutateur suppléant sont intégrés dans le tournoi pour l'accession à la présidence. Le scrutateur suppléant deviendra scrutateur et ainsi de suite. Cette pratique ne lie cependant pas juridiquement les membres du conseil, qui peuvent déroger à cette règle. Ce tournoi est organisé entre les groupes. Il a évolué au fil du temps au gré de la représentation des différents groupes au conseil. Ce sont les groupes qui proposent un de leurs membres et le Conseil des Etats valide ce choix en l'élisant.

### 1.2 Vacance

Si le président devait démissionner pour une raison ou une autre ou ne plus être en mesure d'assumer sa fonction avant la session d'été, le Conseil des Etats élirait un nouveau président pour le reste de l'année, soit jusqu'au début de la session d'hiver. Si la vacance devait intervenir plus tard au cours de l'année, le premier vice-président assurerait la présidence jusqu'à l'élection du nouveau président au début de la session d'hiver.

## 1.3 Tâche

En plus de présider le Conseil des Etats, le président est également à la tête du collège présidentiel et du Bureau du Conseil des Etats

Il est chargé de fixer l'ordre du jour des séances du conseil sur la base du programme de la session établi par le bureau. Lors des sessions, il dirige les délibérations du conseil et vérifie que le quorum est atteint. Pour que le conseil siège valablement, une majorité de ses membres doit être présente, soit 24 députés au minimum. Il peut également procéder à des rappels à l'ordre par exemple lorsqu'un député s'exprime de façon inappropriée. De plus, il est en mesure de prendre des sanctions contre un député qui ne respecterait pas le règlement du conseil.

Concernant le travail parlementaire, le président examine la recevabilité des initiatives et des interventions parlementaires déposées par les députés et peut déclarer l'urgence pour une question. Conjointement avec le président du Conseil national, il désigne le conseil prioritaire qui traitera en premier un objet soumis aux délibérations du Parlement. L'accès et l'utilisation des salles des conseils est également du ressort des deux présidents.

Le président représente également le conseil à l'extérieur. Ainsi il rend des visites officielles à des parlements étrangers tout au long de son année présidentielle et accueille les délégations étrangères lors de leur visite officielle au Parlement suisse.

Finalement, si le président du Conseil national en est empêché, il est également chargé de réunir les deux conseils lorsque la sécurité des autorités fédérales est compromise ou que le Conseil fédéral n'est plus en mesure d'exercer son autorité.

### 1.4 Participation aux délibérations et aux votes du conseil

En règle générale, le président ne participe pas à la discussion et s'abstient de voter, à part en cas d'égalité. Dans ce cas, sa voix est alors prépondérante. Il vote également lorsqu'un texte ne peut être accepté qu'à la majorité des membres du conseil, à savoir 24 voix, ce qui est le cas quand le conseil doit déclarer l'urgence pour une loi fédérale, doit lever le frein aux dépenses ou relever le plafond des dépenses soumises au frein à l'endettement.

Lors d'élections, le président participe au vote comme les autres députés.

## 2. Statistiques

### La présidente moyenne



Elle  
a 62 ans  
a obtenu 43 votes  
a 8 ans d'expérience au CE  
est 8 fois sur 10 de langue maternelle allemande  
est 3 fois sur 10 une élue du canton SG  
appartient 5 fois sur 10 au groupe RL|R

### Le président moyen

Il  
a 59 ans  
a obtenu 42 votes  
a 12 ans d'expérience au CE  
est 7 fois sur 10 de langue maternelle allemande  
est 1 fois sur 10 un élu du canton SZ  
appartient 4 fois sur 10 au groupe M-E|C|CE|CEg|K

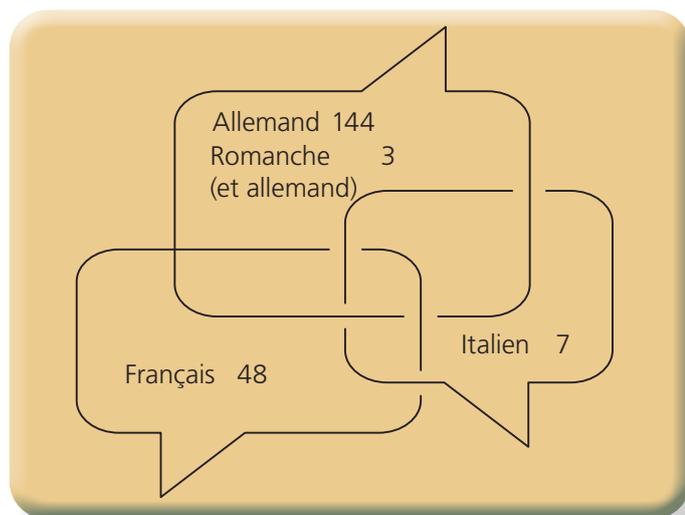


### Moyennes des présidentes et présidents

Période	Âge moyen	Durée moyenne du mandat au sein du CE	Nombre moyen de votes obtenus
1848 - à nos jours	54.4	10.2	Non disponible
1919 - à nos jours	59.2	11.4	Non disponible
1972 - à nos jours	57.9	10.4	42.2

Les années représentent des discontinuités dans les données : le système électoral a été réformé en 1919 ; et à partir de 1972, année où les femmes ont pu participer pour la première fois à des élections nationales, on connaît le nombre de voix obtenues lors de l'élection de la présidente ou du président du Conseil des États.

## Langue maternelle ou langue de travail des présidentes et présidents



Le romanche n'étant pas une langue de travail, tous les présidents romanchophones ont donc choisi l'allemand. Les explications détaillées se trouvent au point 2.7.

## Présidentes et présidents par canton

	17	VD
	15	BE
	13	TG
	12	SG
	11	ZH
	10	AG, FR, SO, SZ
	9	BS, LU, NE
	8	GL, GR
	7	TI
	6	AR, GE, OW, SH, ZG
	4	UR, VS
	3	AI
	2	BL
	1	JU
	0	NW

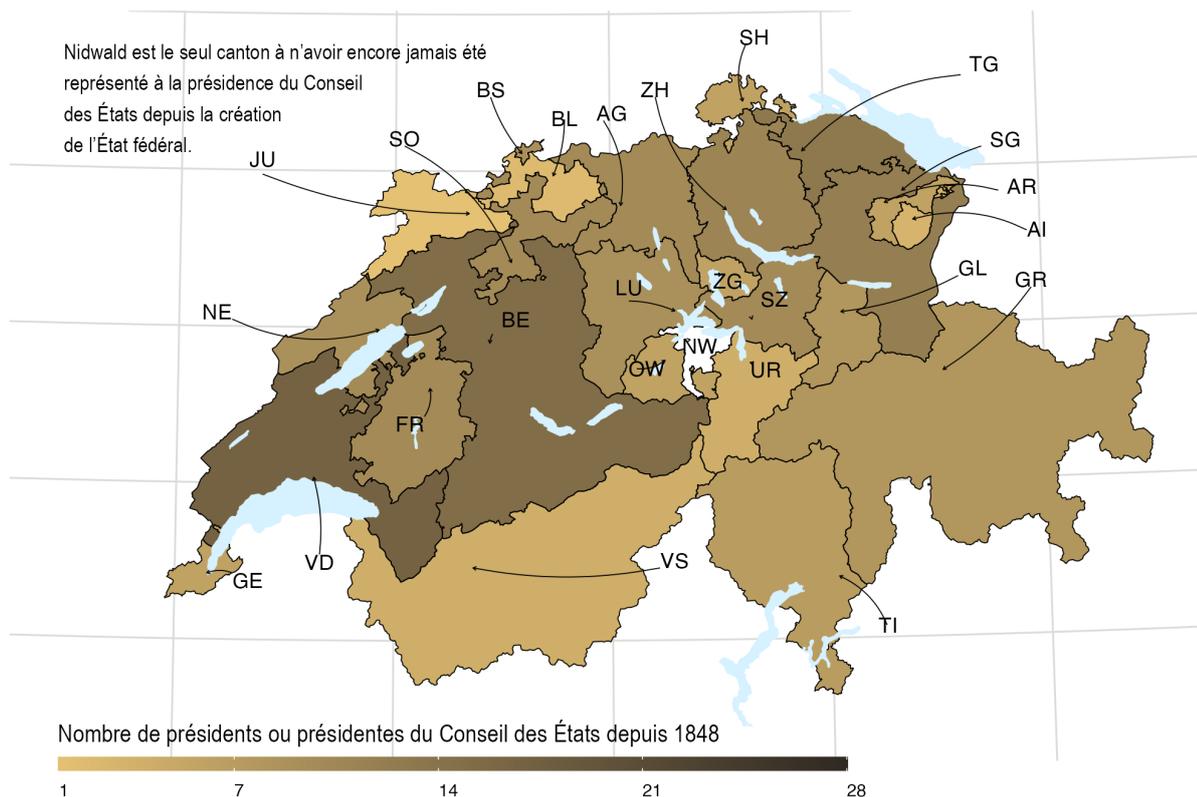
## 2.1 Nombre de présidents et présidentes du Conseil des États

Depuis 1848, le Conseil des États a déjà élu 202 présidents ou présidentes. Mis à part deux démissions, qui ont entraîné une nouvelle élection, ce nombre élevé s'explique par les dispositions légales en vigueur jusqu'en 1902, qui prévoyaient l'élection du président du conseil à intervalles plus courts. Les démissions en question ont été motivées par différentes raisons : en 1982, Pierre Dreyer a été élu président du Conseil des États pour succéder à Jost Dillier, que la Landsgemeinde d'Obwald n'avait pas réélu au conseil, alors même qu'il présidait ce dernier. Quelques années plus tard, à la session de printemps 1991, la Chambre haute a désigné Arthur Hänsenberger pour remplacer le défunt Max Affolter. Depuis 1902, l'élection du président ou de la présidente du Conseil des États a lieu une fois par an.

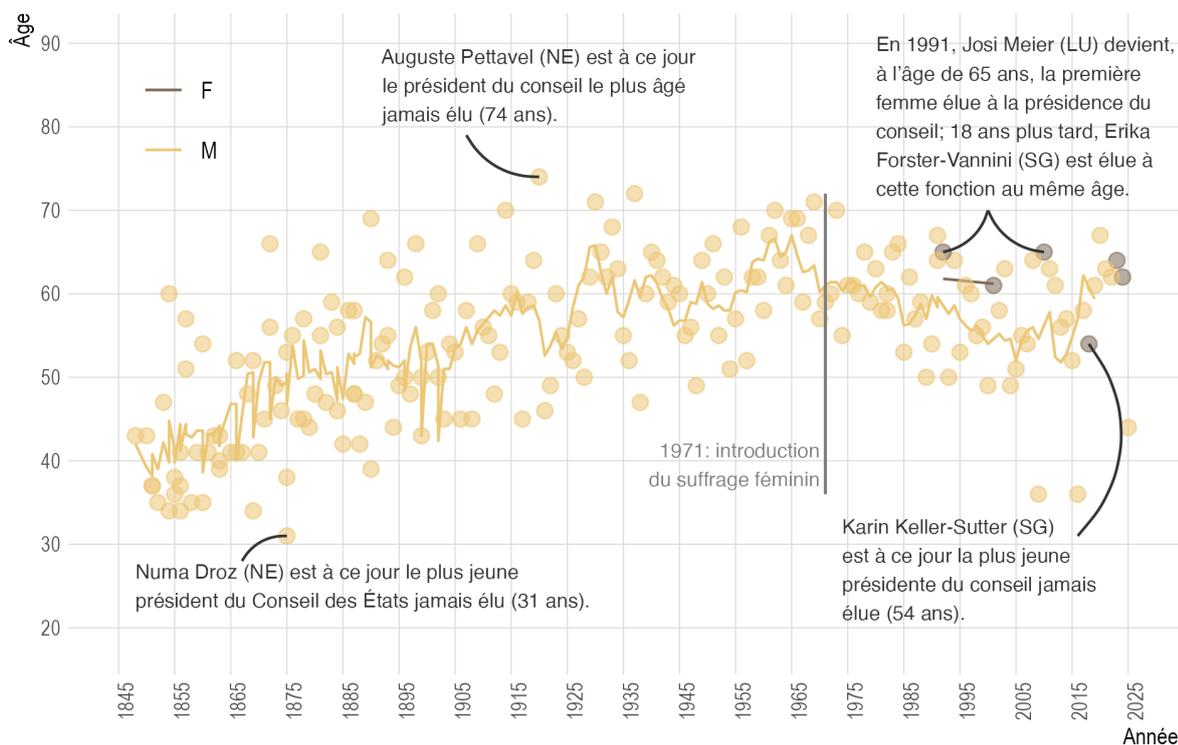
## 2.2 Cantons

Depuis la création de l'État fédéral, les présidents ou présidentes du Conseil des États étaient le plus souvent issus des cantons de Vaud (17), Berne (15), Thurgovie (13) et Saint-Gall (12). Le canton de Nidwald n'a encore jamais été représenté à la présidence de la Chambre des cantons, ce qui pourrait notamment s'expliquer par le fait qu'il ne possède qu'un siège au Conseil des États. Sur la carte qui suit, on observe une répartition assez homogène de la présidence entre les cantons (à l'exception des cantons susmentionnés).

### G 1.1 Cantons dont étaient issus les présidents ou présidentes du Conseil des États depuis 1848



## G 1.2 Âge des présidents et présidentes du Conseil des États au moment de leur entrée en fonction, depuis 1848



Ligne : moyenne mobile sur cinq observations. Le nombre de femmes est trop faible pour pouvoir calculer une moyenne mobile, raison pou

### 2.3 Âge / durée de mandat

L'âge moyen des présidents et présidentes du Conseil des États est de 54,4 ans. Le président le plus jeune avait 31 ans au moment de son entrée en fonction (Numa Droz, 1875) et le plus âgé, 74 ans (Auguste Pettavel, 1920). Aux débuts de l'État fédéral, les conseillers aux États élus à la présidence étaient souvent jeunes. La situation a évolué par la suite et, de 1890 à 2007, la Chambre haute n'a pas élu de président ou de présidente de moins de 40 ans, classe d'âge particulièrement peu représentée au conseil pendant la seconde moitié du XXe siècle (2,5 % du conseil en 1920, 0 % en 1968, 4,3 % en 2007).<sup>1</sup> En 2008, Alain Berset a été élu à la présidence du Conseil des États à l'âge de 36 ans : après 117 ans, cette fonction a de nouveau été assurée par une personne de moins de 40 ans.

<sup>1</sup> Âge moyen des parlementaires dans les conseils

## 2.4 Sexe

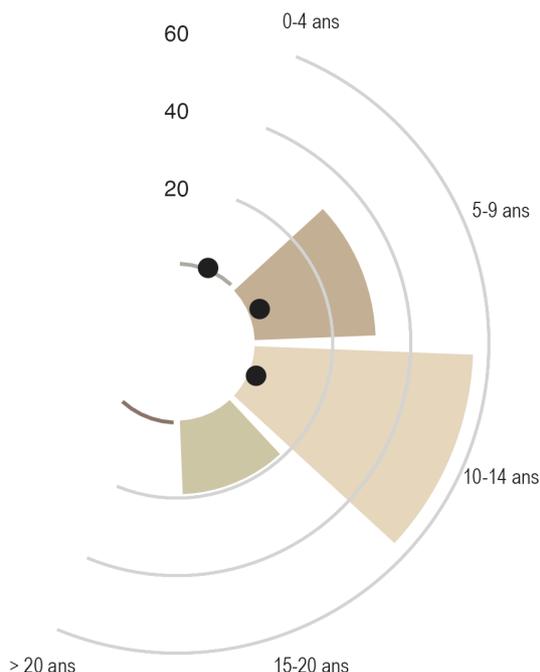
Si l'on observe les données disponibles depuis 1919, les présidents ou présidentes du Conseil des États ont en moyenne, au moment de leur élection, déjà 11,4 ans d'expérience au sein du conseil, ce qui correspond à presque trois mandats parlementaires. Le graphique 1.3 montre que les présidentes ayant une longue expérience sont sous-représentées. Cela s'explique, du moins en partie, par le fait que les femmes ne peuvent être élues au conseil que depuis 1971 ; elles ont eu moins de temps pour acquérir de l'expérience avant d'accéder au perchoir, exactement comme les premiers présidents du conseil, à la fin des années 1840 et au début des années 1850.

En moyenne, les présidentes ont 8 ans d'expérience au Conseil des États, ce qui correspond à plus de deux mandats parlementaires. La plupart des présidents ou présidentes siégeaient depuis 10 à 14 ans au conseil au moment de leur élection.

À ce jour, le Conseil des États a connu six présidentes pour 196 présidents. Les femmes sont ainsi clairement sous-représentées à cette fonction, ce qui s'explique principalement par leur faible proportion au sein du conseil et par l'introduction tardive du suffrage féminin en Suisse. En 1991, Josi Meier fut la première femme élue à la présidence du Conseil des États. Depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, seules cinq autres femmes ont occupé cette fonction, alors que 20 hommes ont été élus à la présidence du conseil dans le même laps de temps.

### G 1.3 Expérience moyenne au Conseil des États au moment de l'élection à la présidence, depuis 1919

*Ont été pris en considération tous les présidents depuis 1919 et toutes les présidentes depuis 1991 – date de l'élection de Josi Meier. Le point signale la présence de femmes dans la catégorie considérée.*



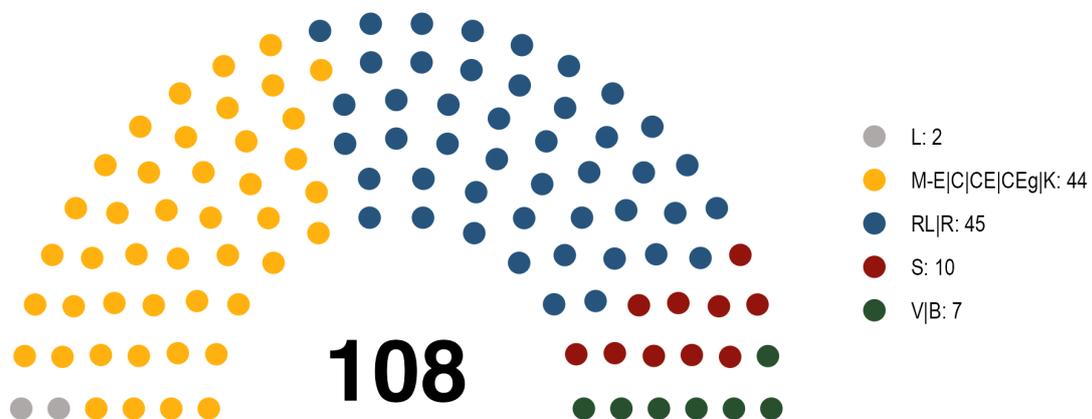
## 2.5 Groupes parlementaires

La constellation des partis réunis dans les groupes parlementaires a fréquemment varié au fil du temps, raison pour laquelle les groupes ont souvent changé de nom. Afin de permettre une analyse historique de l'appartenance aux groupes, ces derniers ont été classés comme suit : les radicaux (RL et R), le centre (M-E, C, CE, CEg et K), les socialistes (S), le groupe UDC (V et B) et le groupe libéral (L). Par ailleurs, la situation même des groupes a évolué avec le temps. Le « tournus » associé à la formule « radical-radical-démocrate-chrétien » s'est mis en place à partir de 1916. Entre 1928 et 1947, les deux groupes concernés ont assuré la présidence du Conseil des États à tour de rôle.

À partir de 1948, les groupes plus petits (groupe libéral, groupe socialiste, groupe du Parti des paysans, artisans et bourgeois) se sont vu attribuer la présidence tous les sept ans.

### G 1.4 Groupes dont étaient issus les présidents ou présidentes du Conseil des États depuis 1919

Les groupes parlementaires sont recensés par ordre alphabétique (et non en fonction de leur force numérique au conseil). La légende indique le nombre de présidents ou présidentes par groupe.



*Ont été pris en considération tous les présidents du Conseil des États depuis 1919 et toutes les présidentes depuis 1991 – date de l'élection de Josi Meier. Les groupes qui n'existent plus figurent en gris.*

## 2.6 Langue

Sur les 202 présidentes et présidents élus depuis 1848, 147 (soit 73 %) ont indiqué l'allemand comme langue de travail, 48 (24 %) le français et 7 (3 %) l'italien. Parmi les « germanophones », il y a cependant trois présidents<sup>2</sup> qui auraient pu indiquer le romanche comme langue maternelle<sup>3</sup>, mais qui ont dû choisir une autre langue nationale comme langue de travail. Pour l'élection de son président ou de sa présidente, le Conseil des États n'est pas obligé de tenir compte de l'appartenance aux communautés linguistiques : contrairement à celui du Conseil national, son règlement ne comporte aucune indication à ce sujet.

Le graphique suivant illustre la répartition des langues de travail des présidents et présidentes du Conseil des États. Il faut considérer la largeur des segments de couleur.

## 2.7 Pratique en matière d'élection

Jusqu'au milieu du XXe siècle, la pratique voulait que le vice-président accède à la présidence à l'issue de son mandat. À partir des années 1950, cette règle a été étendue au scrutateur – ou, plus tard, à la scrutatrice – : après un an, celui-ci était élu à la vice-présidence, puis à la présidence du conseil l'année d'après.

Il est arrivé quatre fois qu'un vice-président ou une vice-présidente n'accède pas à la présidence : en 1980, Leon Schlumpf a été élu conseiller fédéral, en 1998, Andreas Iten a démissionné du conseil en 2019, Géraldine Savary ne s'est pas présentée à l'élection et en 2023, Lisa Mazzone n'a pas été réélue.

## 2.8 Élection du président ou de la présidente du Conseil des États

La Constitution n'exclut la réélection du président ou de la présidente du Conseil des États que pour l'année suivante. Au cours du XIXe siècle, six conseillers aux États ont été élus deux fois à la présidence, un conseiller a été président à trois reprises et deux conseillers l'ont même été à quatre reprises. Aux XXe et XXIe siècles, aucun membre du Conseil des États n'en a assumé plusieurs fois la présidence.

## 2.9 Présidence du Conseil national / accession au Conseil fédéral

Au total, neuf présidents<sup>4</sup> du Conseil des États ont également présidé le Conseil national, soit avant<sup>5</sup> leur passage au Conseil des États, soit après. Par ailleurs, douze présidents et une présidente ont accédé au Conseil fédéral. À une seule reprise, un ancien conseiller fédéral a été élu à la présidence de la Chambre des cantons (Adrien Lachenal en 1903).

*Ont été pris en considération tous les présidents depuis 1848 et toutes les présidentes depuis 1991 – date de l'élection de Josi Meier. La légende à droite du graphique indique le nombre de présidents ou présidentes par langue.*



Langue et nombre de présidents ou présidentes

■ Italien: 7 ■ Français: 48 ■ Allemand (romanche): 3 ■ Allemand: 144

<sup>2</sup> Jusqu'à présent, aucune présidente du Conseil des États n'avait le romanche comme langue maternelle.

<sup>3</sup> Selon les recherches de la Lia Rumantscha, au moins trois présidents du Conseil des États avaient le romanche comme langue maternelle ou le parlaient couramment.

<sup>4</sup> Seuls des hommes sont concernés ici.

<sup>5</sup> Aux débuts de l'État fédéral, le Conseil des États n'était pas vraiment considéré comme un conseil « attrayant », en raison notamment de la brièveté du mandat de ses membres, qui ne durait alors souvent qu'une année. Les élus du Conseil des États qui souhaitaient faire carrière en politique essayaient de se faire rapidement élire au Conseil national (Giovanni Biaggini, Komm. BV zu Art. 149, N 9).

### 3. Pour aller plus loin

- I. Jean-François Aubert, art. 78 Cst., in : Jean-François Aubert, Kurt Eichenberger, Jörg Paul Müller, René Rhinow, Dietrich Schindler, Commentaire de la Constitution fédérale de la Confédération suisse du 29 mai 1874, Berne, 1996
- II. Jean-François Aubert, art. 152 Cst., in : Jean-François Aubert, Pascal Mahon, Petit commentaire de la Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999, Zurich, Bâle, Genève, pp. 1176-1177
- III. Giovanni Biaggini, Art. 152 BV, in : Giovanni Biaggini, Bundesverfassung der Schweizerischen Eidgenossenschaft, Kommentar, Orelli Füssli Verlag AG, 2007, pp. 689-690
- IV. Andrea Caroni/Boris Burri, Art. 34, in : Graf/Theiler/von Wyss (éd.), Parlamentsrecht und Parlamentspraxis der Schweizerischen Bundesversammlung, Kommentar zum Parlamentsgesetz (ParlG) vom 13. Dezember 2002, Hebling Lichtenhahn Verlag, Bâle 2014, pp. 291 ss
- V. Paul Cron (1946), Die Geschäftsordnung der Schweiz. Bundesversammlung, Universitätsbuchhandlung, Fribourg
- VI. Christoph Lanz, Art. 152 BV, in : Bernhard Ehrenzeller, Philippe Mastronardi, Rainer J. Schweizer, Klaus A. Vallender (éd.), Die schweizerische Bundesverfassung. Kommentar, Zurich, Bâle, Genève, 2008, pp. 2327-2329
- VII. Thomas Sägesser, Art. 152 BV, in : Thomas Sägesser (éd.), Die Bundesbehörden. Bundesversammlung – Bundesrat – Bundesgericht, Berne, 2000, pp. 197-203

## 4. Annexe

### Présidences et élections

#### Nombre de présidentes, de présidents et de mandats (depuis 1848)

	Nombre de personnes ayant exercé le mandat	Nombre de mandats (élections de remplacement et réélections comprises)	Nombre d'élections de remplacement
Total	192	202	0
Présidents	186	196	0
Présidentes	6	6	0

Un membre du Conseil peut être élu président du Conseil plus d'une fois. En même temps, en cas de démission, un remplaçant peut être élu pour la durée restante du mandat. Le nombre de personnes exerçant cette fonction ne correspond donc pas nécessairement au nombre de mandats exercés. En règle générale, chaque election (dans le tableau : nombre de mandats) est prise en compte dans ce rapport sans distinguer les réélections. Seuls ce tableau et les deux suivants font état des remplacements et des élections multiples. Pour plus d'explications, voir le point 1.1.

#### Liste des présidentes et présidents élus à plusieurs reprises (depuis 1848)

Nom	Nombre de mandats	Années d'élection
Briatte, François	4	1848, 1852, 1856, 1859
Hoffmann, Karl J.	2	1877, 1889
Kappeler, Johann Karl	4	1851, 1854, 1872, 1881
Roguin, Jules	2	1864, 1872
Vigier, Jos. Wilhelm V.	2	1862, 1882
Welti, Fr. Emil	2	1860, 1866

#### Présidentes et présidents ayant démissionné (à partir de 1900)

Nom	Démission	Remplacement
Affolter, Max	1990	Hänsenberger, Arthur
Dillier, Jost	1982	Dreyer, Pierre
Furrer, Jonas	1848	Briatte, François

#### Présidentes et présidents qui n'ont jamais été première vice-présidente ou premier vice-président avant leur élection (depuis 1848)

Nom	Année d'élection à la présidence	Mode d'élection
Rhinow, René	1998	Élection directe
Hänsenberger, Arthur	1991	Élection de remplacement
Meier, Josi	1991	Élection directe
Dreyer, Pierre	1982	Élection de remplacement

L'élection directe signifie que la présidente ou le président a été élu pour un mandat normal d'un an à partir de la session d'hiver. L'élection de remplacement, quant à elle, signifie qu'en raison d'une renonciation, une nouvelle ou un nouveau président a été élu pour le reste du mandat.

**Présidentes et présidents du Conseil des États qui ont également été élus à la présidence du Conseil national (depuis 1848)**

Nom	Élection à la présidence du Conseil des États	Élection à la présidence du Conseil national
Thélin, Adrien	1908	1898
Lachenal, L.Adrien	1903	1891
Vessaz, Ph.-Antoine	1878	1881
Keller, Augustin	1871	1857
Aeppli, Arnold Otto	1868	1876
Niggeler, Niklaus	1858	1866
Weder, Joh. Bapt.	1857	1860
Dubs, Jakob	1856	1854
Migy, Paul	1851	1857

**Présidentes et présidents élus avec le plus grand nombre de voix (depuis 1972)**

Nom	Votes	Année d'élection
Häberli-Koller, Brigitte	45	2022
Jagmetti, Riccardo	45	1993
Gerber, Peter	45	1985
Debétaz, Edouard	45	1983
Herzog, Eva	44	2023
Hefti, Thomas	44	2021
Fournier, Jean-René	44	2018
Comte, Raphaël	44	2015
Hêche, Claude	44	2014
Inderkum, Heinrich	44	2010
Brändli, Christoffel	44	2007
Schiesser, Fritz	44	2003
Rhinow, René	44	1998
Zimmerli, Ulrich	44	1997
Weber, Walter	44	1982
Hefti, Peter	44	1980
Ulrich, Josef	44	1979

**Présidentes et présidents élus avec le plus faible nombre de voix (depuis 1972)**

<b>Nom</b>	<b>Votes</b>	<b>Année d'élection</b>
Stöckli, Hans	39	2019
Lombardi, Filippo	39	2012
Hänsenberger, Arthur	39	1991
Affolter, Max	39	1990
Luder, Ulrich	39	1978
Reimann, Robert	39	1977
Oechslin, Heinrich	39	1974
Delalay, Edouard	40	1996
Cavelty Luregn, Matthias	40	1989
Dreyer, Pierre	40	1982

### Appartenance des présidentes et présidents à un groupe parlementaire (depuis 1919)

Groupes parlementaires	Nombre de présidentes et présidents
M-E C CE CEg K	45
RL R	45
S	10
V B	7
L	2

### Présidentes du Conseil national (depuis 1848/1972)

Année d'élection	Présidente	Âge au moment de l'élection	Durée du mandat parlementaire lors de l'élection	Groupe parlementaire	Canton	Langue	Type d'élection
1991	Meier, Josi	65	8	M-E C CE CEg K	LU	D	Ordinaire
2000	Saudan, Françoise	61	5	RL R	GE	F	Ordinaire
2009	Forster-Vannini, Erika	65	14	RL R	SG	D	Ordinaire
2017	Keller-Sutter, Karin	54	6	RL R	SG	D	Ordinaire
2022	Häberli-Koller, Brigitte	64	11	M-E C CE CEg K	TG	D	Ordinaire
2023	Herzog, Eva	62	4	S	BS	D	Ordinaire

## Âge et durée du mandat

### Durée du mandat au Conseil des États des présidentes et des présidents au moment de leur élection à la présidence du conseil (depuis 1848)

Durée du mandat	Nombre de présidentes et de présidents
0 - 4 ans	30
5 - 9 ans	61
10 - 14 ans	74
15 - 20 ans	31
> 20 ans	6

### Âge des présidentes et des présidents lors de leur élection (depuis 1848)

Âge lors de l'élection	Nombre de présidentes et de présidents
18/20 - 39 ans	17
40 - 49 ans	44
50 - 59 ans	70
60+ ans	71

### Présidentes et présidents les plus âgés lors de leur élection (depuis 1848)

Nom	Âge	Année d'élection
Pettavel, Auguste	74	1919
Hauser, Edwin	72	1936
Clavadetscher, Christian	71	1968
Messmer, Anton	71	1929

### Présidentes et présidents les plus jeunes lors de leur élection (depuis 1848)

Nom	Âge	Année d'élection
Droz, Numa	31	1875
Borel, Victor Eugène	34	1869
Dubs, Jakob	34	1856
Blumer, Joh.Jak.	34	1853
Welti, Fr. Emil	35	1860
Stahelin-Brunner, August	35	1857
Kappeler, Johann Karl	35	1851

<b>Année (nb de voix)</b>	<b>Nom Prénom</b>	<b>Groupe</b>	<b>Canton</b>	<b>Langue</b>	<b>Sexe</b>	<b>Profession</b>	<b>Âge</b>	<b>Ancienneté au conseil</b>	<b>1er vice-président (nb de voix)</b>	<b>2nd vice-président (nb de voix)</b>	<b>Président du Conseil national</b>	<b>Conseiller fédéral</b>
2024/25 (43)	Caroni, Andrea	RL	AR	D	M	Rechtsanwalt	44	9	2023/24 (42)	-	-	-
2023/24 (44)	Herzog, Eva	S	BS	D	F	-	62	4	2022/23 (39)	-	-	-
2022/23 (45)	Häberli-Koller, Brigitte	M-E	TG	D	F	Kauffrau	64	11	2021/22 (43)	2020/21 (43)	-	-
2021/22 (44)	Hefti, Thomas	RL	GL	D	M	Rechtsanwalt und öffentliche Urkundsperson	62	7	2020/21 (43)	2019/20 (42)	-	-
2020/21 (43)	Kuprecht, Alex	V	SZ	D	M	Eid. Dipl. Versi- cherungsvertreter	63	17	2019/20 (42)	2018/19 (40)	-	-
2019/20 (39)	Stöckli, Hans	S	BE	D	M	Fürsprecher	67	8	2018/19 (34)	-	-	-
2018/19 (41)	Fournier, Jean-René	C	VS	F	M	-	61	11	2017/18 (43)	2016/17 (43)	-	-
2017/18 (43)	Keller-Sutter, Karin	RL	SG	D	F	a. Regierungsrätin	54	6	2016/17 (39)	2015/16 (42)	-	2019
2016/17 (43)	Bischofberger, Ivo	C	AI	D	M	Historiker, Gym- nasiallehrer	58	9	2015/16 (45)	2014/15 (43)	-	-
2015/16 (44)	Comte, Raphaël	RL	NE	F	M	Juriste	36	5	2014/15 (43)	2013/14 (36)	-	-
2014/15 (44)	Hêche, Claude	S	JU	F	M	-	52	7	2013/14 (40)	2012/13 (42)	-	-
2013/14 (42)	Germann, Hannes	V	SH	D	M	Betriebsökonom, Lehrer	57	11	2012/13 (41)	2011/12 (40)	-	-
2012/13 (39)	Lombardi, Filippo	CE	TI	I	M	Giornalista RP/ Imprenditore dei media	56	13	2011/12 (36)	2010/11 (40)	-	-
2011/12 (41)	Altherr, Hans	RL	AR	D	M	Rechtsanwalt Unternehmer	61	7	2010/11 (44)	2009/10 (43)	-	-
2010/11 (44)	Inderkum, Heinrich	CEg	UR	D	M	Notar	63	15	2009/10 (43)	2008/09 (42)	-	-

Année (nb de voix)	Nom Prénom	Groupe	Canton	Langue	Sexe	Profession	Âge	Ancienneté au conseil	1er vice-président (nb de voix)	2nd vice-président (nb de voix)	Président du Conseil national	Conseiller fédéral
2009/10 (43)	Forster-Vannini, Erika	RL	SG	D	F	Geschäftsfrau	65	14	2008/09 (43)	2007/08 (44)	-	-
2008/09 (43)	Berset, Alain	S	FR	F	M	Economiste	36	5	2007/08 (44)	2006/07 (39)	-	2011
2007/08 (44)	Brändli, Christoffel	V	GR	D (R)	M	Wirtschaftsbe- rater	64	12	2006/07 (42)	2005/06 (44)	-	-
2006/07 (41)	Bieri, Peter	C	ZG	D	M	Dr.sc.techn. Lehrer / Betriebs- berater	54	11	2005/06 (42)	2004/05 (42)	-	-
2005/06 (43)	Büttiker, Rolf	RL	SO	D	M	Wirtschaftsför- derung Büttiker / Inhaber	55	14	2004/05 (42)	2003/04 (44)	-	-
2004/05 (43)	Frick, Bruno	C	SZ	D	M	Rechtsanwalt / Notar	51	13	2003/04 (45)	2002/03 (42)	-	-
2003/04 (44)	Schiesser, Fritz	R	GL	D	M	Dr. jur. Rechtsan- walt / Notar	49	13	2002/03 (42)	2001/02 (41)	-	-
2002/03 (42)	Plattner, Gian-Reto	S	BS	D	M	Professor für Physik	63	10	2001/02 (42)	2000/01 (43)	-	-
2001/02 (43)	Cottier, Anton	C	FR	F	M	Avocat	58	14	2000/01 (43)	-	-	-
2000/01 (43)	Saudan, Françoise	R	GE	F	F	Administratrice	61	5	1999/00 (42)	-	-	-
1999/00 (42)	Schmid, Carlo	C	AI	D	M	Rechtsanwalt	49	19	1998/99 (44)	-	-	-
1998/99 (44)	Rhinow, René	R	BL	D	M	Prof. Staats- & Verwaltungs- recht	56	11	-	-	-	-
1997/98 (44)	Zimmerli, Ulrich	V	BE	D	M	Dr. jur. Fürspre- cher	55	10	1996/97 (40)	-	-	-
1996/97 (40)	Delalay, Edouard	C	VS	F	M	Diplôme HEC	60	9	1995/96 (42)	-	-	-
1995/96 (41)	Schoch, Otto	R	AR	D	M	Dr. jur. Rechtsan- walt	61	12	1994/95 (40)	-	-	-

<b>Année (nb de voix)</b>	<b>Nom Prénom</b>	<b>Groupe</b>	<b>Canton</b>	<b>Langue</b>	<b>Sexe</b>	<b>Profession</b>	<b>Âge</b>	<b>Ancienneté au conseil</b>	<b>1er vice-président (nb de voix)</b>	<b>2nd vice-président (nb de voix)</b>	<b>Président du Conseil national</b>	<b>Conseiller fédéral</b>
1994/95 (42)	Küchler, Niklaus	C	OW	D	M	Dr. jur. Rechtsanwalt, Notar	53	8	1993/94 (45)	-	-	-
1993/94 (45)	Jagmetti, Riccardo	R	ZH	D	M	Professor für Rechtswissenschaft	64	10	1992/93 (43)	-	-	-
1992/93 (43)	Piller, Otto	S	FR	D	M	Direktor Eidg. Amt für Messwesen	50	13	1991/92 (41)	-	-	-
1991/92 (41)	Meier, Josi	C	LU	D	F	Anwältin	65	8	-	-	-	-
1991 (39)	Hänsenberger, Arthur	R	BE	D	M	Notar; Zivilstandsbeamter	64	12	-	-	-	-
1990/91 (39)	Affolter Max	R	SO	D	M	Dr. jur. Fürsprecher & Notar	67	11	1989/90 (41)	-	-	-
1989/90 (40)	Cavelty Luregn, Matthias	C	GR	D (R)	M	Dr. jur. Rechtsanwalt	54	10	1988/90 (42)	-	-	-
1988/89 (41)	Reymond, Hubert	L	VD	F	M	Directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture	50	9	1987/88 (41)	-	-	-
1987/88 (41)	Masoni, Franco	R	TI	I	M	Avvocato e notaio	59	8	1986/87 (42)	-	-	-
1986/87 (42)	Dobler, Alois	C	SZ	D	M	Rechtsanwalt	57	11	1985/86 (45)	-	-	-
1985/86 (45)	Gerber, Peter	V	BE	D	M	Verwalter Alters- & Pflegeheim	62	6	1984/85 (44)	-	-	-
1984/85 (42)	Kündig, Markus	C	ZG	D	M	Betriebsinhaber Druckerei	53	10	1983/84 (44)	-	-	-
1983/84 (45)	Debétaz, Edouard	R	VD	F	M	Notaire	66	8	1982/83 (43)	-	-	-
1982/83 (44)	Weber, Walter	S	SO	D	M	Sekundarlehrer	65	11	1981/82 (43)	-	-	-
1982 (40)	Dreyer, Pierre	C	FR	F	M	Ancien Cons. d'Etat	58	10	-	-	-	-

Année (nb de voix)	Nom Prénom	Groupe	Canton	Langue	Sexe	Profession	Âge	Ancienneté au conseil	1er vice-président (nb de voix)	2nd vice-président (nb de voix)	Président du Conseil national	Conseiller fédéral
1981/82 (42)	Dillier, Jost	C	OW	D	M	Dr. jur. Rechtsanwalt	60	11	1980/81 (43)	-	-	-
1980/81 (44)	Hefti, Peter	R	GL	D	M	Dr. jur. Rechtsanwalt	58	12	1979/80 (38)	-	-	-
1979/80 (44)	Ulrich, Josef	C	SZ	D	M	a. Regierungsrat	63	12	1978/79 (40)	-	-	-
1978/79 (39)	Luder, Ulrich	R	SO	D	M	Dr. jur. Verlagsdirektor	59	11	1977/78 (34)	-	-	-
1977/78 (39)	Reimann, Robert	C	AG	D	M	a. Mitarbeiter bei BBC	65	14	1976/77 (41)	-	-	-
1976/77 (41)	Munz, Hans	R	TG	D	M	Dr. jur. Rechtsanwalt	60	9	1975/76 (41)	-	-	-
1975/76 (41)	Wenk, Willi	S	BS	D	M	Dr. phil.	61	8	1974/75 (36)	-	-	-
1974/75 (39)	Oechslin, Heinrich	C	SZ	D	M	Dr. jur. Gerichtspräsident	61	15	1973/74 (41)	-	-	-
1973/74 (41)	Bächtold, Kurt	R	SH	D	M	Dr. phil. Leiter Stadtbibliothek	55	12	1972/73 (41)	-	-	-
1972/73 (41)	Lampert, Marius	C	VS	F	M	a. Conseiller d'Etat	70	17	1971/72	-	-	-
1971/72	Bolla, Ferruccio	R	TI	I	M	Dott. in dritto, Dott. h.c. avvocato et notaio	60	12	1970/71	-	-	-
1970/71	Theus, Arno	B	GR	D	M	Dr. rer. pol., a. Regierungsrat, Kantonalbankprä-	59	14	1969/70	-	-	-
1969/70	Torche, Paul	K	FR	F	M	a. Conseiller d'Etat	57	15	1968/69	-	-	-
1968/69	Clavadetscher, Christian	R	LU	D	M	Landwirt	71	13	1967/68	-	-	-
1967/68	Wipfli, Emil	K	UR	D	M	Notar, a. Obergerichtspräsident	67	14	1966/67	-	-	-

Année (nb de voix)	Nom Prénom	Groupe	Canton	Langue	Sexe	Profession	Âge	Ancienneté au conseil	1er vice-président (nb de voix)	2nd vice-président (nb de voix)	Président du Conseil national	Conseiller fédéral
1966/67	Rohner, Willi	R	SG	D	M	Dr. rer. pol. Inhaber eines Baugeschäfts	59	14	1965/66	-	-	-
1965/66	Auf der Maur, Dominik	K	SZ	D	M	Dr. phil. a Kan- tonsgerichtsprä- sident	69	15	1964/65	-	-	-
1964/65	Müller, Jakob	R	TG	D	M	Dr. jur. Regie- rungsrat	69	13	1963/64	-	-	-
1963/64	Danioth, Ludwig	K	UR	D	M	Regierungsrat, Landwirt	61	16	1962/63	-	-	-
1962/63	Fauquex, Frédéric	L	VD	F	M	Vigneron	64	17	1961/62	-	-	-
1961/62	Vaterlaus, Ernst	R	ZH	D	M	Dr. math. a Regie- rungsrat	70	10	1961/62	-	-	-
1960/61	Antognini, Antonio	K	TI	I	M	Dr. in dritto, av- vocato e notaio	67	17	1959/60	-	-	-
1959/60	Despland, Gabriel	R	VD	F	M	Conseiller d'Etat	58	16	1958/59	-	-	-
1958/59	Lusser, Augustin	K	ZG	D	M	Dr. rer. pol. Stadtpräsident, Kantonsrat	62	17	1957/58	-	-	-
1957/58	Stähli, Fritz	K	SZ	D	M	Dr. jur. Rechtsan- walt, Bezirksge- richtspr.	62	18	1956/57	-	-	-
1956/57	Schoch, Kurt	R	SH	D	M	Dr. jur. Oberge- richtspräsident	52	10	1955/56	-	-	-
1955/56	Weber, Jakob Rudolf	B	BE	D	M	Landwirt	68	20	1954/55	-	-	-
1954/55	Locher, Armin	K	AI	D	M	Brauereibesitzer, Landammann	57	17	1953/54	-	-	-
1953/54	Barrelet, Jean-Louis	R	NE	F	M	Conseiller d'Etat	51	8	1952/53	-	-	-
1952/53	Schmuki, Johann	K	SG	D	M	Bezirksammann, Kantonsrat	62	16	1951/52	-	-	-

<b>Année (nb de voix)</b>	<b>Nom Prénom</b>	<b>Groupe</b>	<b>Canton</b>	<b>Langue</b>	<b>Sexe</b>	<b>Profession</b>	<b>Âge</b>	<b>Ancienneté au conseil</b>	<b>1er vice-président (nb de voix)</b>	<b>2nd vice-président (nb de voix)</b>	<b>Président du Conseil national</b>	<b>Conseiller fédéral</b>
1951/52	Bossi, Bixio	R	TI	I	M	Avvocato e notaio	55	9	1950/51	-	-	-
1950/51	Egli, Gotthard	K	LU	D	M	Dr. jur. Regierungsrat	66	15	1949/50	-	-	-
1949/50	Haefelin, Paul	R	SO	D	M	Dr. jur. Stadtmann, Kantonsrat	60	10	1948/49	-	-	-
1948/49	Wenk, Gustav	S	BS	D	M	Dr. h.c. Regierungsrat	64	13	1947/48	-	-	-
1947/48	Iten, Alphons	K	ZG	D	M	Dr. jur. Staatsanwalt	49	12	1946/47	-	-	-
1946/47	Ackermann, Walter	R	AR	D	M	Landammann, Kantonalbankpräsident	56	11	1945/46	-	-	-
1945/46	Piller, Joseph	K	FR	F	M	Dr. jur. Conseiller d'Etat	55	10	1944/45	-	-	-
1944/45	Altwegg, Paul	R	TG	D	M	Dr. jur. Regierungsrat	60	9	1943/44	-	-	-
1943/44	Suter, Adolf	K	SZ	D	M	Dr. jur. Gerichtspräsident	61	15	1942/43	-	-	-
1942/43	Bosset, Norbert	R	VD	F	M	Dr. jur. Conseiller d'Etat	59	14	1941/42	-	-	-
1941/42	Fricker, Hans	K	AG	D	M	Fürsprecher, Oberrichter	62	8	1940/41	-	-	-
1940/41	Malche, Albert	R	GE	F	M	Professeur	64	9	1940/41	-	-	-
1939/40	Zust, Albert	K	LU	D	M	a. Regierungsrat	65	10	1939/40	-	-	-
1938/39	Löpfle, Ernst	R	SG	D	M	Buchdruckerrei., Verleger, Kantonsrat	60	7	1937/38	-	-	-
1937/38	Weck, Bernhard	K	FR	F	M	Conseiller d'Etat	47	12	1936/37	-	-	-

<b>Année (nb de voix)</b>	<b>Nom Prénom</b>	<b>Groupe</b>	<b>Canton</b>	<b>Langue</b>	<b>Sexe</b>	<b>Profession</b>	<b>Âge</b>	<b>Ancienneté au conseil</b>	<b>1er vice-président (nb de voix)</b>	<b>2nd vice-président (nb de voix)</b>	<b>Président du Conseil national</b>	<b>Conseiller fédéral</b>
1936/37	Hauser, Edwin	S	GL	D	M	a. Landammann	72	15	1935/36	-	-	-
1935/36	Amstalden, Walter	K	OW	D	M	Rechtsanwalt, Landammann, Kantonalbankprä- sident	52	9	1934/35	-	-	-
1934/35	Béguin, Ernest	R	NE	F	M	Conseiller d'Etat	55	13	1933/34	-	-	-
1933/34	Riva, Antonio	K	TI	I	M	Accovato	63	10	1932/33	-	-	-
1932/33	Laely, Andreas	R	GR	D	M	a Regierungsrat, Redaktor	68	9	1931/32	-	-	-
1931/32	Sigrist, Jakob	K	LU	D	M	Dr. jur. Regie- rungsrat	62	11	1930/31	-	-	-
1930/31	Charmillot, Paul	R	BE	F	M	Avocat	65	11	1929/30	-	-	-
1929/30	Messmer, Anton	K	SG	D	M	Kaufmann, Kan- tonsrat	71	10	1928/29	-	-	-
1928/29	Wettstein, Oscar	R	ZH	D	M	Dr. jur. Regie- rungsratspräsi- dent	62	14	1927/28	-	-	-
1927/28	Savoy, Emile	K	FR	F	M	Dr en droit et en sciences pol. Conseiller d'Etat	50	7	1926/77	-	-	-
1926/27	Schöpfer, Robert	R	SO	D	M	Dr. jur. Regie- rungsrat	57	9	1925/26	-	-	-
1925/26	Keller, Gottfried	R	AG	D	M	Dr. jur. Fürspre- cher, Grossrat	52	13	1924/25	-	-	-
1924/25	Andermatt, Josef	K	ZG	D	M	Rechtsanwalt, Staatsanwalt	53	11	1923/24	-	-	-
1923/24	Simon, Henri	R	VD	F	M	Président du Conseil d'Etat	55	22	1922/23	-	-	-
1922/23	Böhi, Albert	R	TG	D	M	Oberrichter	60	12	1921/22	-	-	-

Année (nb de voix)	Nom Prénom	Groupe	Canton	Langue	Sexe	Profession	Âge	Ancienneté au conseil	1er vice-président (nb de voix)	2nd vice-président (nb de voix)	Président du Conseil national	Conseiller fédéral
1921/22	Räber, Josef	K	SZ	D	M	Dr. jur. Rechtsanwalt	49	6	1920/21	-	-	-
1920/21	Baumann, Johannes	R	AR	D	M	Dr. jur. Regierungsrat	46	9	1919/20	-	-	1934
1919/20	Pettavel, Auguste	R	NE	F	M	Dr. med.	74	11	1918/19	-	-	-
1918/19	Brügger, Friedrich	K	GR	D	M	Dr. jur.	64	11	1917/18	-	-	-
1917/18	Bolli, Beat Heinrich	R	SH	D	M	Rechtsanwalt	59	11	1916/17	-	-	-
1916/17	Mercier, Philipp	R	GL	D	M	Dr. jur.	45	9	1915/16	-	-	-
1915/16	Python, Georges	K	FR	F	M	Conseiller d'Etat	59	19	1914/15	-	-	-
1914/15	Geel, Johannes	R	SG	D	M	Kantonsgerichtspräsident, Kantonsrat	60	18	1913/14	-	-	-
1913/14	Richard, M.-Eugène	L	GE	F	M	Alt-Staatsrat	70	20	1912/13	-	-	-
1912/13	Kunz, Gottfried	R	BE	D	M	Direktor der Lötschbergbahn und der	53	5	*	-	-	-
1911/12	Calonder, Felix L.	R	GR	D (R)	M	Dr. jur. Advokat	48	12	*	-	-	1913
1910/11	Winiger, Josef	K	LU	D	M	Redaktor, Grossrat	55	13	*	-	-	-
1909/10	Usteri, Paul	*	ZH	D	M	Versicherungsdirektor, Dr. jur.	56	9	*	-	-	-
1908/09	Thélin, Adrien	*	VD	F	M	Staatsrat, Oberst	66	8	*	-	1898	-
1907/08	Scherrer, Paul	*	BS	D	M	Dr. jur. Advokat, Notar	45	11	*	-	-	-

Année (nb de voix)	Nom Prénom	Groupe	Canton	Langue	Sexe	Profession	Âge	Ancienneté au conseil	1er vice-président (nb de voix)	2nd vice-président (nb de voix)	Président du Conseil national	Conseiller fédéral
1906/07	Wirz, Adalbert	*	OW	D	M	Landamann	58	5	*	-	-	-
1905/06	Ammann, P.Albert	*	SH	D	M	Dr. jur. Bezirksgerichtspräsident	45	9	*	-	-	-
1904/05	Isler, P.Emil	*	AG	D	M	Fürsprecher, Bankpräsident, Grossrat	53	14	*	-	-	-
1903/04	Lachenal, L.Adrien	*	GE	F	M	aBR, Advokat, Grossrat	54	3	*	-	1891	1892
1902/03	Hoffmann, H. Arthur	*	SG	D	M	Dr. jur. Fürsprecher, Kantonsrat	45	6	*	-	-	1911
1902	von Arx, Casimir	*	SO	D	M	Kantonalbankpräsident, Präsident VR SBB	50	15	*	-	-	-
1901/02	Reichlin, Karl	*	SZ	D	M	Landesstatthalter	60	28	*	-	-	-
1900/01	Leumann, Joh.Georg	*	TG	D	M	Oberstlieutnant	58	10	*	-	-	-
1899/00	Robert, J. Arnold	*	NE	F	M	Grossrat	53	10	*	-	-	-
1899	Simen, Rinaldo	*	TI	I	M	Staatsrat	50	6	*	-	-	-
1898/99	Hildebrand, Josef	*	ZG	D	M	Staatsanwalt	43	12	*	-	-	-
1897/98	Raschein, Luzius	*	GR	D	M	Obergerichtspräsident, Landwirt	66	5	*	-	-	-
1896/97	Blumer, Othmar	*	ZH	D	M	Kaufmann	48	6	*	-	-	-
1896	Hohl, Joh. Jakob	*	AR	D	M	Kantonsrat	62	19	*	-	-	-
1895/96	Jordan-Martin, Adolphe	*	VD	F	M	Staatsrat	50	14	*	-	-	-

<b>Année (nb de voix)</b>	<b>Nom Prénom</b>	<b>Groupe</b>	<b>Canton</b>	<b>Langue</b>	<b>Sexe</b>	<b>Profession</b>	<b>Âge</b>	<b>Ancienneté au conseil</b>	<b>1er vice-président (nb de voix)</b>	<b>2nd vice-président (nb de voix)</b>	<b>Président du Conseil national</b>	<b>Conseiller fédéral</b>
1894/95	de Torrenté, Henri	*	VS	F	M	Staatsrat	49	6	*	-	-	-
1893/94	Munzinger, Oskar	*	SO	D	M	Landamann	44	7	*	-	-	-
1893	Eggli, Friedrich	*	BE	D	M	Regierungsrat	55	8	*	-	-	-
1892/93	de Schaller, Henri	*	FR	F	M	Staatsrat	64	22	*	-	-	-
1891/92	Göttisheim, Fritz	*	BS	D	M	Redaktor	54	10	*	-	-	-
1890/91	Kellersberger, Armin	*	AG	D	M	Fürsprecher, Stadtammann, Grossrat	52	9	*	-	-	-
1890	Muheim, Gustav	*	UR	D	M	Landesstatthalter	39	13	*	-	-	-
1889/90	Hoffmann, Karl J. (2)	*	SG	D	M	Fürsprecher, Kantonsrat	69	16	*	-	-	-
1888/89	Schoch, Heinrich Gustav	*	SH	D	M	Dr. jur. Fürsprecher	47	7	*	-	-	-
1887/88	Gavard, Alexandre	*	GE	F	M	Staatsrats-Vize-Präsident	42	3	*	-	-	-
1887	Scherb, Albert	*	TG	D	M	Staatsanwalt, Kantonsrat	48	6	*	-	-	-
1887	Herzog-Weber, Adam	*	LU	D	M	Oberrichter	58	15	*	-	-	-
1886/87	Bory, Alphonse	*	VD	F	M	Grossrat	48	5	*	-	-	-
1885/86	Zweifel, Esajas	*	GL	D	M	Landammann	58	1	*	-	-	-
1884/85	Wirz, Theodor	*	OW	D	M	Landesstatthalter	42	12	*	-	-	-

Année (nb de voix)	Nom Prénom	Groupe	Canton	Langue	Sexe	Profession	Âge	Ancienneté au conseil	1er vice-président (nb de voix)	2nd vice-président (nb de voix)	Président du Conseil national	Conseiller fédéral
1884	Birmann, Martin	*	BL	D	M	Landratspräsident	56	15	*	-	-	-
1883/84	Hauser, Walter	*	ZH	D	M	Regierungsratspräsident	46	4	*	-	-	1888
1882/83	Vigier, Jos. Wilhelm V. (2)	*	SO	D	M	Regierungsrat	59	26	*	-	-	-
1881/82	Cornaz, Auguste	*	NE	F	M	Staatsrat	47	14	*	-	-	-
1881	Kappeler, Johann Karl (4)	*	TG	D	M	eidg. Schulratspräsident	65	33	*	-	-	-
1880/81	Sahli, Christian (2)	*	BE	D	M	Fürsprecher	55	16	*	-	-	-
1879/80	Stehlin, Karl Rudolf	*	BS	D	M	Grossrat, Bankpräsident	48	4	*	-	-	-
1878/79	Gengel, Florian	*	GR	D	M	Druckereibesitzer	44	4	*	-	-	-
1878	Vessaz, Ph.-Antoine	*	VD	F	M	-	45	3	*	-	1881	-
1877/78	Hoffmann, Karl J. (1)	-	SG	D	M	-	57	4	*	-	-	-
1876/77	Nagel, Paul	-	TG	D	M	-	45	7	*	-	-	-
1876	Sulzer, Joh. Jakob	-	ZH	D	M	-	55	7	*	-	-	-
1875	Droz, Numa	-	NE	F	M	-	31	3	*	-	-	1875
1875	Ringier, K.A.Gottlieb	-	AG	D	M	-	38	7	*	-	-	-
1874/75	Koechlin, Alphons	-	BS	D	M	-	53	8	*	-	-	-

Année (nb de voix)	Nom Prénom	Groupe	Canton	Langue	Sexe	Profession	Âge	Ancienneté au conseil	1er vice-président (nb de voix)	2nd vice-président (nb de voix)	Président du Conseil national	Conseiller fédéral
1873/74	Kopp, Alois	-	LU	D	M	-	46	2	*	-	-	-
1872/73	Roguin, Jules (2)	-	VD	F	M	-	49	9	*	-	-	-
1872	Kappeler, Johann Karl (3)	-	TG	D	M	-	56	24	*	-	-	-
1871/72	Keller, Augustin	-	AG	D	M	-	66	4	*	-	1857	-
1870/71	Stocker, Abraham	-	LU	D	M	-	45	3	*	-	-	-
1869/70	Weber, Johann	-	BE	D	M	-	41	1	*	-	-	-
1869	Borel, Victor Eugène	-	NE	F	M	-	34	4	*	-	-	1872
1868/69	Aeppli, Arnold Otto	-	SG	D	M	-	52	19	*	-	1876	-
1867/68	Blumer, Joh. Jakob (3)	-	BE	D	M	-	48	19	*	-	-	-
1866/67	Sahli, Christian (1)	-	BE	D	M	-	41	2	*	-	-	-
1866	Welti, Fr. Emil (2)	-	AG	D	M	-	41	9	*	-	-	1866
1865/66	Rüttimann, Joh. Jakob (2)	-	ZH	D	M	-	52	17	*	-	-	-
1864/65	Roguin, Jules (1)	-	VD	F	M	-	41	1	*	-	-	-
1863	Schenk, Karl	-	BE	D	M	-	40	6	*	-	-	1863
1863	Häberlin, K. Eduard	-	TG	D	M	-	43	6	*	-	-	-

Année (nb de voix)	Nom Prénom	Groupe	Canton	Langue	Sexe	Profession	Âge	Ancienneté au conseil	1er vice-président (nb de voix)	2nd vice-président (nb de voix)	Président du Conseil national	Conseiller fédéral
1862/63	Vigier, Jos. Wilhelm V. (1)	-	SO	D	M	-	39	6	*	-	-	-
1861/62	Hermann, Nicolaus	-	OW	D	M	-	43	12	*	-	-	-
1860/61	Blumer, Joh. Jakob (2)	-	GL	D	M	-	41	12	*	-	-	-
1860	Welti, Fr. Emil (1)	-	AG	D	M	-	35	3	*	-	-	1866
1859/60	Briatte, François (4)	-	VD	F	M	-	54	11	*	-	-	-
1858/59	Niggeler, Niklaus	-	BE	D	M	-	41	10	*	-	1866	-
1857/58	Staehelin-Brunner, August	-	BS	D	M	-	35	2	*	-	-	-
1857	Weder, Joh. Bapt.	-	SG	D	M	-	57	2	*	-	1860	-
1856/57	Briatte, François (3)	-	VD	F	M	-	51	8	*	-	-	-
1856	Humbert, Aimé	-	NE	F	M	-	37	2	*	-	-	-
1856	Dubs, Jakob	-	ZH	D	M	-	34	2	*	-	1854	1861
1855/56	Schwarz, Samuel D.	-	AG	D	M	-	41	3	*	-	-	-
1855	Fornierod, Ch.-E. Constant	-	VD	F	M	-	36	2	*	-	-	1855
1854/55	Kappeler, Johann Karl (2)	-	TG	D	M	-	38	6	*	-	-	-
1854	Fazy, James	-	GE	F	M	-	60	6	*	-	-	-

Année (nb de voix)	Nom Prénom	Groupe	Canton	Langue	Sexe	Profession	Âge	Ancienneté au conseil	1er vice-président (nb de voix)	2nd vice-président (nb de voix)	Président du Conseil national	Conseiller fédéral
1853/54	Blumer, Joh.Jak. (1)	-	GL	D	M	-	34	5	*	-	-	-
1852/53	Briatte, François (2)	-	VD	F	M	-	47	4	*	-	-	-
1851/52	Kappeler, Johann Karl (1)	-	TG	D	M	-	35	3	*	-	-	-
1851	Migy, Paul	-	BE	F	M	-	37	3	*	-	1857	-
1850/51	Rüttimann, Joh.Jak. (1)	-	ZH	D	M	-	37	2	*	-	-	-
1848/50	Briatte, François (1)	-	VD	F	M	-	43	0	*	-	-	-
1848	Furrer, Jonas	-	ZH	D	M	-	43	0	*	-	-	1848